



DECRET D/2021/ 0073 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Charte de la Transition ;

Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de
ministration publique;

Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise
ive du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant
gation des lois nationales, des conventions, traités et accords
ationaux en vigueur.

Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre,
lu Gouvernement.

DECRETE

1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur
ma Abe SYLLA précédemment Président Directeur General de la Société
ced Intégration System (AIS) est nommé Ministre de l'Énergie, de
ulique et des Hydrocarbures.

2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires,
effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal
de la République.



Colonel Mamadi DOUMBOUYA